

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 101

Artikel: Correspondance

Autor: Stritt, Marie / Porret, Emma

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

spécialement la Suisse romande, plus en retard que les cantons suisses-allemands quant à la question des *Berufsberatungsstelle*, a un programme à la fois plus vaste et aussi précis. Voici, en effet, les titres des rapports présentés, qui seront tous suivis de discussion:

L'apprentissage obligatoire: M. Vict. Dusseiller, conseiller d'Etat, (Genève).

L'organisation de l'orientation professionnelle et du placement des apprentis à la ville et à la campagne: MM. Tanner, secrétaire de l'Office des apprentissages (Saint-Gall); A. Grosperrière, conseiller national (Berne); Mlle Anna Eugster, secrétaire de l'Office des apprentissages (Saint-Gall).

Home pour apprentis: M. Stocker, directeur de l'Office des apprentissages de Bâle.

Les bases scientifiques de l'orientation professionnelle: M. J. Fontègne, professeur à Strasbourg.

Recherches expérimentales des aptitudes professionnelles: M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau (Genève).

L'apprentissage à l'école et à l'atelier: MM. A. Dufour, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, et de Planta, directeur des Usines Piccard, Pictet (Genève).

Le rôle de l'école primaire dans l'orientation professionnelle: M. Savary, directeur de l'enseignement primaire (Lausanne).

Le préapprentissage, ses méthodes et sa valeur: M. Paul Jaccard, inspecteur cantonal des apprentissages (La Chaux-de-Fonds).

La méthode d'enquête dans les professions: M. de Maday, professeur à l'Université (Neuchâtel).

L'apprentissage dans l'agriculture: M. De Vevey, directeur de l'Ecole d'agriculture (Fribourg).

La sténodactylographie: M. H. Boller, professeur (Genève).

Offices cantonaux d'apprentissage en Suisse romande: M. Eggermann, secrétaire du Département du Commerce et de l'Industrie (Genève).

L'apprentissage dans le canton du Tessin: M. Brentani, inspecteur (Lugano).

La pratique de l'orientation professionnelle: MM. Graf (Zurich), Stauber (Zurich), Stocker (Bâle), Mlles Schmidt (Neuchâtel), Chavannes (Lausanne), Guibert (Genève), secrétaires d'Offices d'apprentissage.

* * *

Immédiatement après se tiendra, du lundi 27 au mercredi 29 septembre, la première Conférence internationale, depuis la guerre, de la Fédération abolitionniste. Voici le programme des séances, qui auront lieu dans la grande salle de l'Athénée:

Lundi 27 (Matin): Affaires administratives.

(Après-midi): *De la tendance à correctionnaliser la prostitution des mineurs*. Rapport de Miss Willis (Angleterre). Discussion.
Mardi 28 (Matin): *Etude comparative des résultats obtenus par les méthodes prophylactiques libérales et coercitives à la lumière des expériences faites pendant la guerre*. Rapports de Mmes Scheven et Buchner (Allemagne), Dr Wilson et Miss Neilans (Angleterre), M. Clarke (Etats-Unis), Dr Crusaire (France), Dr Lammerms van Bueren et Veldhuyzen (Hollande), M. Lexaw-Breck (Norvège), Dr Chable (Suisse).

(Après-midi): *L'action des pouvoirs publics dans la lutte contre les maladies vénériennes*: Dr Santoliquido.

(Soir): *Meeting public* (Salle Centrale).

Mercredi 29 (matin et après-midi): Rapport général sur la question traitée le mardi matin (rapporteur M. H. Minod) et discussion.

Toutes ces séances sont publiques.

* * *

D'autre part, ainsi que nos lecteurs le savent sans doute, le Conseil International des Femmes tiendra, lui aussi, sa première réunion après la guerre à Christiania (Norvège), du 4 au 8 septembre. Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro le programme détaillé de ces séances, auxquelles assisteront plusieurs déléguées suisses.

* * *

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que le sermon prêché le 6 juin dernier par Miss Royden à Saint-Pierre de Genève a paru dans le texte original (anglais). On peut se le procurer contre envoi de 75 cent à « The League of the Church Militant », 6, York Buildings, Adelphi, Londres W. C. 2. Notre administration se charge très volontiers de centraliser les commandes.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de Dresde, en date du 27 juillet, une lettre de Mme Marie Stritt, présidente de l'ex-*Deutscher Reichsverband für Frauenstimmrecht*, qui prend à partie notre collaboratrice, Mlle Emma Porret, à propos du compte-rendu qu'elle a donné ici de la proposition allemande de dissoudre l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes (voir le Mouvement Féministe du 10 juillet). Bien que Mme Stritt ne réclame pas l'insertion de sa lettre, nous estimons juste d'en publier ici l'essentiel, afin de faire connaître à nos lecteurs ce qui a motivé cette proposition, mais en regrettant les jugements inexacts que Mme Stritt porte dans d'autres passages sur notre collaboratrice. (Réd.).

... J'ai, pour motiver cette proposition, dit en résumé à peu près ce qui suit:

1. que le but de l'Alliance étant atteint dans la plupart des pays civilisés, et serait atteint dans les autres très rapidement — automatiquement, pour ainsi dire, et sans notre collaboration (et selon ma ferme conviction en Suisse également, dès que la chose serait réglée en France et en Italie) — et que, par conséquent, il n'y avait plus de motif logique ni de raison de bon sens de maintenir notre organisation mondiale « pour le Suffrage féminin »;

2. que, dans ces circonstances, notre travail ne pourrait pas s'approfondir, mais, au contraire, s'élargirait jusqu'à en devenir superficiel et stérile — puisque l'impulsion jusqu'ici fortement donnée par les plus importantes organisations suffragistes nationales lui ferait défaut. (L'Allemagne n'entretrait d'ailleurs plus en ligne de compte puisque, depuis le mois d'octobre dernier, le *Deutscher Reichsverband für Frauenstimmrecht* n'existe absolument plus);

3. que ce serait à mon avis un gaspillage des forces féminines, si l'Alliance, pour justifier le maintien de son existence, inscrivait à son programme des questions d'un intérêt féminin général, telles que les questions ouvrières, questions de moralité publique, lutte contre l'alcoolisme, protection des mères, situation légale, etc., puisque ces questions préoccupent déjà d'autres grandes organisations internationales, en particulier le Conseil international des Femmes;

4. que, d'après ma longue et profonde connaissance des affaires internationales, la marche de l'Alliance deviendrait, de par l'admission de nombreuses nouvelles Associations nationales *inexpérimentées*, de plus en plus difficile, que son travail fécond et la direction de ses affaires en seraient gênés, et finiraient par en devenir complètement impossible;

5. qu'il y avait aussi la question de personne était d'une importance capitale, puisque, à mon avis, après la démission de Mrs. Catt (dont le retrait n'avait pas été à ce moment-là encore annoncé), il n'y avait personne qui se trouvait dans la situation nécessaire pour mener à bien cette tâche colossale.

J'avais expressément établi que ma proposition de dissolution n'avait en aucune façon un caractère de dépréciation, mais émanait au contraire d'une très haute opinion de ce que l'Alliance a été jusqu'à présent pour nous; mais je reconnais aussi que mon exposé de motifs a été superficiel et incomplet, parce que j'ai été appelée à parler sans avoir eu le temps de me préparer...

Mlle Porret, à qui nous avons fait part de la lettre de Mme Stritt, puisqu'elle y était directement visée, nous répond ce qui suit:

Neuchâtel, 30 juillet 1920.

Chère Mademoiselle,

Je regrette qu'un passage de mon compte-rendu du Congrès ait peiné Mme Stritt. Ce n'est pas ma faute si son discours a produit l'impression que j'ai formulée, mais que je n'ai pas été la seule à éprouver. Bien des congressistes l'ont eue comme moi. Et, au cours même du Congrès, le rédacteur de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, avec lequel je n'avais eu aucune correspondance ou conversation quelconque, a donné dans son journal exactement la même interprétation que la mienne du discours en question.

Soit dans son exposé, à Genève, soit dans les explications qu'elle nous fournit aujourd'hui, Mme Stritt nous dit que le but de l'Alliance est atteint dans tous les pays civilisés, sauf quelques-uns qui y arriveront pour ainsi dire automatiquement. D'autre part, elle déclare qu'une foule de pays inexpérimentés arrivent à l'Alliance, si bien que celle-ci devient une machine presque impossible à manier. — Quelle meilleure preuve veut-on de la vitalité et de la nécessité de l'Alliance, que toutes ces mains qui se tendent vers elle? Or, si, à ce moment précis, les pays qui sont arrivés à chef non seulement sortent de l'Alliance, mais proposent sa dissolution (car c'est bien cela que proposait Mme Stritt), quelle voulez-vous que soit notre impression, sinon celle que, au lieu de nous aider à donner le dernier coup de collier, tout en donnant aux novices l'initiation nécessaire, les associations qui en sont le plus capables ne songent qu'à poursuivre leur

carrière triomphale, en abandonnant les autres à leur malheureux sort?

C'est ainsi que s'est résumé, pour moi comme pour beaucoup d'autres, le discours de Mme Stritt. Je ne sais ce que son auteur peut y découvrir de haineux, ni en quoi j'ai mérité les termes désobligeants dont elle use à mon égard, et qui retombent sur bon nombre de ses auditeurs. Ce n'est pas de la haine qu'il faut voir dans mes paroles, mais, certes, la marque d'une profonde déception.

Veuillez, chère Mademoiselle, recevoir mes cordiales salutations.

EMMA PORRET.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.

M^{me} SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le rôle moral du suffrage féminin*, 1 brochure : 30 centimes.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*, 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*, 1 brochure : 20 centimes.

Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*, 1 broch. : 40 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*, 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes*, 1 brochure : 50 centimes.

Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*, 1 broch. : 25 cent.

Id. *A travail égal, salaire égal*, 1 broch. : 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906)*, 1 brochure : 60 centimes.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*, 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité, 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique, 1 vol. : 1 fr. 80.

Jus Suffragii, numéro spécial du Congrès (avec nombreux portraits). Edition anglaise. Le N° : 1 franc.

Pourquoi nous demandons le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.

Un message suffragiste du Président Wilson, 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct.; le cent : 80 ct.

La Femme et la Constitution genevoise, 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes, La douz. : 25 centimes.

Carte postale suffragiste illustrée : 10 centimes l'une.

Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*, 1 broch. : 10 centimes.

H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*, 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.

F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments neufs, s. v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.

Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*, 1 br. : fr. 1.60.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*, 1 vol. : 3 fr. 50.

Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*, 1 brochure : 75 centimes.

Gewerbliche Frauenarbeit in der Schweiz. Enquête faite par l'Alliance de Sociétés féminines suisse, 1 vol. avec tabl. fr. 1.25.

A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*, 1 broch. : 50 centimes.

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 broch. : 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*, 1 brochure : 10 centimes.
La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes, 1 brochure : 25 centimes.

Clichés pour projections lumineuses : Série A : Le travail de guerre des femmes anglaises (25 clichés); série B : Portraits de suffragistes anglais (5 clichés). Location des deux séries : 10 fr.

VENTE AU NUMERO

Le Mouvement Féministe se vend au numéro :

- | | |
|-------------------|---|
| à Genève : | Librairie Eggimann, rue du Marché, 40. |
| à Lausanne : | Bureau de tabac Champod-Butte, pl. de l'Ours. |
| à Neuchâtel : | Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon. |
| à Berne : | Librairie Francke, Bubenbergplatz, 7. |
| à Fribourg : | Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare. |
| à Montreux : | Librairie française, avenue du Kursaal. |
| à Clarens : | Papeterie Lecoultré-Seitz. |
| à Territet : | Librairie Heinisch. |
| à Leysin : | Librairie du Mont-Blanc. |
| | Librairie des Frênes. |
| à Moudon : | Librairie Steck, rue du Temple. |
| à Château d'Oex : | Librairie-papeterie Ingold. |
| à Nyon : | Librairie Chapallaz. |

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi et vendredi, de 10 h. à midi et de 3 h. à 5 h.

Le Secrétariat des Intérêts féminins et le **Bureau de Placement** sont fermés à partir du 1^{er} juillet.

Le local tout entier sera fermé du 1^{er} au 15 Août.

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education

TACONNERIE, 5

Demander le programme au Secrétariat. — Des auditrices sont admises à tous les cours.

Maison de Repos ou Convalescence pour dames et jeunes filles

CHATEAU DE CONSTANTINE, en Vully (VAUD).

Fondation de la Société Suisse d'Utilité Publique

(Legs Nicole)

Fr. 3, 3.50, 4 et 4.50 par jour

Ouvert toute l'année.

S'adresser à la Directrice.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FÉMININ

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets

CERCLE FÉMININ

12, faubourg de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

Restaurant ouvert aux dames

Bibliothèque

Journaux

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10